

COMMUNE DE CHAMBEON

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 02 mai 2018

Présents : Mme Michelle DELORME, M. Bernard PICARLES, M. Pierre FONTIMPE, Mme Lucie GROLLEAU FRECON, Mme Nicole MATHIEU, M. Julien COLLANGETTE, M. Antony PILON et M. Maxime TROTTET.

Excusés: M. VIGNON Louis qui donne pouvoir à Mme DELORME Michelle et Mme Agnès MARGOTAT.

M. Antony PILON a été désigné comme secrétaire de séance.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27/03/2018.

Le compte-rendu de la séance du 27/03/2018 est adopté à l'unanimité.

AVIS ENQUETE PUBLIQUE ECO'RING

Mme le maire rappelle à l'ensemble du Conseil Municipal qu'une enquête publique pour l'entreprise ECO'RING est en cours en mairie de Chambéon. Elle se déroule du 13 avril au 18 mai 2018. Elle demande à chacun de s'exprimer, une discussion s'en suit et l'avis est proposé aux votes. Le Conseil délibère favorablement par 8 voix pour et une voix contre (D1-2018-05-02).

CONVENTION FOURRIERE

Suite à la création de la CC Forez-Est, Madame le Maire informe que la convention signée par la CC Forez-Est avec la fourrière de SAINT ETIENNE LE MOLARD s'arrêtera au 30 juin 2018. Aussi elle propose au Conseil municipal que la commune de Chambéon à compter du 1^{er} juillet 2018 jusqu'au 31 décembre 2018 conventionne avec Monsieur Stéphane DAVIM- Pension animale « domaine des Mûriers » Route de Chartre – 42130 SAINT ETIENNE LE MOLARD. Le Conseil délibère favorablement (D2-2018-05-02).

TRAVAUX SALLE DES FETES

Madame le Maire propose de poursuivre les travaux d'amélioration de la salle des fêtes. Des devis ont été demandés pour changer l'éclairage de la salle des fêtes. Le choix du conseil municipal se porte sur le devis de la société Efficience de Balbigny, remplacement des néons par des éclairages LED pour un montant de 2 129,53 HT et 2 555,44 TTC. (D3-2018-05-02).

En ce qui concerne les travaux de peinture, le choix du conseil municipal se porte sur le devis de la société BOICHON plâtrerie de FEURS pour un montant total de 4938,50 € TTC (D4-2018-05-02). Ces travaux se réaliseront au cours de l'année 2018.

MISE EN SECURITE DE L'ENTREE NORD DU VILLAGE RD 107

Madame le Maire explique au Conseil Municipal que les travaux d'aménagement d'un plateau traversant pour la mise en sécurité de l'entrée nord du village avait été mis en attente avec les travaux d'agrandissement de l'école. Suite à la préparation du chantier un complément de travaux pour le trottoir pour faciliter l'accès des poussettes enfants et les personnes à mobilité réduite est nécessaire. Le conseil municipal accepte par 8 voix pour et 1 voix d'abstention la réfection du carrefour de la rue de la Loire et de la rue du Moulin (à l'entrée nord du village) pour un montant total des travaux de 42 997,70 € HT, soit 51 597,24 € TTC par la société Eiffage. (D5-2018-05-02).

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le conseil Municipal décide de leur attribuer la même subvention que l'année précédente. (D6-2018-05-02).

DOSSIERS EN COURS

Madame le Maire informe que la société Bec Marquage a réalisé le traçage de l'allée du Four à Pain, de la place de la Croix et un passage piéton supplémentaire sur la rue du Moulin. Les panneaux de signalisation seront installés par les services de la commune.

DIVERS

Elle informe que cette année notre commune n'a pas été tirée au sort pour les jurés d'assise.

Le feu d'artifice pour la fête patronale le dimanche 5 août a été validé auprès de la Société l'Etoile.

La fédération Triathlon de la Loire fera un entraînement au plan d'eau le dimanche 20 mai 2018.

Aucune autre question n'étant soulevée et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h45.

6 délibérations prises lors de ce conseil municipal.

Le prochain conseil municipal est prévu le mardi 12 juin 2018 à 20h30.

Michelle Delorme, Maire de Chambéon.

